



VILLE DE TRÉGUEUX

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

À compléter pour toute manifestation (kermesse, vide-grenier, spectacle...) se déroulant sur la voie publique et à adresser à vie-asso@ville-tregueux.fr ou à déposer en mairie.

Joindre à ce formulaire un dossier de présentation de la manifestation et des moyens mis en oeuvre pour en assurer la sécurité (joindre le cas échéant des bilans et/ou des coupures de presse démontrant l'organisation réussie de manifestations de même type).

I- LE DEMANDEUR

Nom de l'association :

Nom et qualité du demandeur :

Adresse du demandeur :

Téléphone du demandeur :

E-mail du demandeur :

II- LA MANIFESTATION

Type de manifestation envisagée :

Date(s) de la manifestation :

Indiquez une date précise, ainsi que les heures, comprenant l'installation et la rangement, avant et après l'ouverture au public.

Lieu(x) :

Renseignez le ou les lieux précis, joindre éventuellement un plan indiquant les rues concernées.

Fait à _____, le _____